

647

— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de la convention d'arbitrage relative à l'île Clipperton, entre la France et le Mexique, signée à Mexico le 2 mars 1909. (N° 371, année 1910.)

(Nommée le 8 décembre 1910.)

MM.

1^{er} BUREAU : REYMONENQ.

2^e — Dominique DELAHAYE.

3^e — Amiral DE CUVERVILLE. *Président*

4^e — BEPMALE.

5^e — VAGNAT.

6^e — LEBERT. *Le secrétaire*

7^e — SERVANT.

8^e — BESNARD.

9^e — LE COUR GRANDMAISON.

45
1



1

Réunion des Commissions désignées pour examiner la
Convention d'arbitrage entre le Mexique et la France
au sujet de la propriété de l'île de Clipperton.

Séance du 9 Décembre 1910.

M. l'Ambassadeur de Crèvecoeur est élu Président
M. Lebert est élu comme secrétaire.

M. Lebert. La Commission à l'unanimité se décide d'envoyer
remercier le Ministre des Aff. Étrangères.

Le Président.

G. de Curzon

Le Secrétaire

A. Lebert

Séance du 24 Janvier 1911.

M. le Ministre des Affaires Étrangères assiste à cette séance
et donne connaissance des documents qui composent
son dossier. Ces documents sont de nature à éclairer
la Commission, qui accepte le rapport à l'unanimité
le

Le Président.

G. de Curzon

Le Secrétaire

A. Lebert